



Ouagadougou, le 12 9 NOV 2024

N°2024 _____ MESRI/SG/DGCOB/DBE

0003

COMMUNIQUE

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè, que la **République populaire de Chine** offre au titre de l'année académique **2025-2026** des bourses pour des études des cycles *licence, master et doctorat* dans les universités chinoises.

Le nombre de bourses disponibles est de vingt (20) réparties comme suit :

- une (01) bourse pour les candidats du Centre de langue chinoise de l'Université Aube Nouvelle ;
- une (01) bourse pour les candidats de l'Institut Confucius de l'Université Nazi BONI ;
- dix-huit (18) bourses pour les autres candidats.

Les éventuels candidats peuvent soumettre leur dossier de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

2. Conditions de candidature

Peut faire acte de candidature, tout burkinabè jouissant d'une bonne santé mentale et physique et remplissant les conditions suivantes :

2.1. Pour les études de niveau licence

- être titulaire d'un Baccalauréat avec la mention « assez bien » ($\geq 12/20$) ;
- avoir une pré-admission pour des études en licence dans une université de la République Populaire de Chine, concernée par le présent programme de bourse ;
- ne pas être âgé de plus de 25 ans révolus au moment de la soumission des dossiers de candidature.

2.2. Pour les études de niveau master

- être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent, avec au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$) ;
- avoir une pré-admission pour des études en master dans une université de la République Populaire de Chine, concernée par le présent programme de bourse ;

- ne pas être âgé de plus de 35 ans révolus au moment de soumission des dossiers de candidature ;
- être inscrit en première année de master au titre de l'année académique 2024-2025.

2.3. Pour les études de niveau doctorat

- être titulaire d'un master ou tout autre diplôme jugé équivalent avec **au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$)** ;
- avoir une pré-admission pour des études de doctorat dans une université de la République Populaire de Chine, concernée par le présent programme de bourse ;
- **ne pas être âgé de plus de 45 ans** révolus au moment de soumission des dossiers de candidature.

2.4. Pour les études de programme général

- être titulaire d'au moins du diplôme du baccalauréat avec **au moins la mention « assez bien » ($\geq 12/20$)** ;
- avoir une pré-admission dans une université de la République Populaire de Chine, concernée par le présent programme de bourse ;
- **ne pas être âgé de plus de 45 ans** révolus au moment de soumission des dossiers de candidature ;
- **ne pas être salarié du public ou du privé.**

NB : les éventuels candidats doivent :

- **avoir acquis la maîtrise du niveau HSK 3 du chinois pour les programmes de licence ou de l'enseignement général enseignés en chinois (les étudiants en chinois sont exemptés) ;**
- **avoir acquis le niveau 4 de chinois du HSK lors de la candidature à des programmes de master ou de doctorat enseignés en chinois ;**
- **répondre aux conditions d'admission des universités appliquées en termes de capacité académique, de maîtrise de la langue et d'autres critères pertinents.**

3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter les **fichiers scannés** de toutes les pièces suivantes :

- une demande de bourse du gouvernement chinois (en chinois ou en anglais) ;
- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur la plateforme CampusFaso : www.campusfaso.bf.) ;
- une photocopie légalisée des deux premières pages du passeport dont la validité va au-delà du 1er mars 2025 ;
- un casier judiciaire datant de moins de six (06) mois, accompagné de la traduction en anglais ou en chinois effectuée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou l'original de la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou encore la photocopie légalisée de l'un de ces deux documents, accompagné de la traduction en anglais ou en chinois effectuée par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis pour le cycle de la formation souhaitée;

- les photocopies légalisées des relevés de notes de la dernière situation académique :
 - ✓ les photocopies légalisées des relevés de notes du baccalauréat pour les candidats postulant pour des études de cycle licence,
 - ✓ les photocopies légalisées des relevés de notes des six (06) semestres de la licence pour les candidats postulant pour des études de cycle master,
 - ✓ les photocopies légalisées des relevés de notes des quatre (04) semestres du master pour les candidats postulant pour les études doctorales,
- un protocole de recherche rédigé en anglais ou en chinois d'au moins 800 mots pour les candidats aux études des cycles master et doctorat ;
- une lettre de motivation pour les candidats aux études de cycle licence ;
- deux lettres de recommandation de deux professeurs rédigées en chinois ou en anglais ;
- un certificat de qualification linguistique en anglais comme le TOEFL ou le IELTS pertinents conformément aux exigences des universités;
- un certificat de qualification linguistique de la langue chinoise pour les programmes enseignés en chinois (rapports HSK valides conformément aux exigences de maîtrise du chinois correspondantes) ;
- un document de pré-admission délivré par les universités éligibles à la bourse avec l'avis de pré-admission délivré par le département d'admission des étudiants internationaux ou la lettre d'invitation des écoles ou des professeurs ;
- des maquettes personnelles pour les candidats qui désirent poursuivre leurs études en musicologie ;
- des œuvres personnelles comprenant deux croquis, deux peintures en couleur et deux autres maquettes pour les candidats au programme des beaux-arts ;
- un certificat médical délivré par l'équipe médicale chinoise du Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo ;
- une photocopie légalisée du formulaire médical des services de l'immigration en anglais pour les candidats qui désirent rester en Chine plus de 6 mois, téléchargeable sur le site web : <http://www.csc.edu.cn/studyinchina> ou www.campuschina.org.

Les diplômes et les relevés de notes qui sont dans une autre langue que l'anglais ou le chinois doivent être traduits dans l'une de ces langues et authentifiés par le Ministère en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération.

Les pièces constitutives du dossier doivent être claires, authentiques et valides. Il est recommandé aux candidats d'utiliser un appareil professionnel pour numériser les documents concernés. Les candidats assumeront les conséquences causées par des documents téléchargés peu clairs ou non identifiables.

Pour de plus amples informations, bien vouloir visiter le site : <http://www.campuschina.org/fr> ou prendre attache avec M. KOADIMA Souleymane, assistant de l'Ambassade de Chine au Burkina Faso au : +226 72 21 41 57.

4. Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme CampusFaso à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf.

Pour la procédure, une fois connecté à la plateforme CampusFaso, le candidat doit :

- créer un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) s'il n'en pas. Il doit s'assurer de conserver soigneusement son mot de passe de connexion qu'il recevra par email ;
- se connecter à son compte INE à l'aide de son identifiant (INE) et du mot de passe reçu par email ;
- cliquer sur la rubrique « Bourse » pour accéder à l'espace de dépôt de son dossier de candidature à la bourse ;
- renseigner tous les champs et **charger les scans de toutes les pièces constitutives** du dossier de candidatures aux champs qui y sont réservés ;
- valider sa candidature.

Tout dossier de candidature doit être déposé en ligne du **02 au 27 décembre 2024** jusqu'à 23 heures 59 minutes sur le site : <https://campusfaso.bf> dans la rubrique « Bourse ».

5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion ;
- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises; vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;**
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

6. Conditions et modalités d'examen du dossier

- Les dossiers de candidature seront examinés en tenant compte de la moyenne de tous les semestres du cycle.
- En raison du quota limité de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant des pièces ci-dessus mentionnées au moment des travaux de la Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stages (CNBES).
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation **ne sera pas examiné.**
- **Seuls les relevés de notes comportant une moyenne semestrielle ou annuelle seront pris en compte.**

- Tout dossier comprenant la copie **scannée d'un original** ou la copie **scannée d'une photocopie non légalisée** en lieu et place du (ou des) document(s) exigé(s) par le communiqué **ne sera pas examiné**.
- Toute attribution d'une bourse pour des études dans une spécialité choisie est **définitive**, tout changement de spécialité entraîne systématiquement la **déchéance** de la bourse.
- La traduction officielle en anglais ou en chinois des pièces constitutives du dossier qui sont dans une autre langue que ces deux langues, doit être annexée auxdites pièces.
- Les candidats ayant déjà bénéficiés de la bourse nationale pour un niveau d'études donné ne sont pas éligibles s'ils postulent pour le même niveau d'études.
- Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso, les filières et les lieux de formation retenus des bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités.
- L'obtention d'une inscription n'entraîne pas l'octroi systématique de la bourse.
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un prêt **FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné.
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

7. Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour ces bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientatation universitaire et des Bourses (DGCOB ex CIOSPB). Ce complément est composé comme suit :

- une demande manuscrite timbrée à 200 francs CFA adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une photo d'identité récente ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus).

**P/le Secrétaire général et par
Intérim le Directeur Général de
Recherche et de l'Innovation**


Pr Antoine BERE
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques